

[Voir ce courriel dans un navigateur](#)



**Syndicat des enseignantes et enseignants du cégep Montmorency**

Local B-1389 | tél. 450-975-6268



# L'EXPRESSO

VOL 28 N° 4

17 octobre 2023

## NOTRE MANDAT DE GRÈVE DANS LES MÉDIAS

**Le mardi 3 octobre, les membres du Syndicat des enseignantes et des enseignants du cégep Montmorency (SEECM) réunis en assemblée générale se sont dotés d'un mandat de grève à exercer dans le cadre de la présente ronde de négociation du secteur public.**

Ce sont plus de 300 enseignant.e.s qui ont voté à 97% pour cette escalade de moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée.

«Cette décision collective exprime clairement la position de nos membres concernant les offres actuelles du gouvernement: elles ne sont tout simplement pas acceptables, ni en ce qui a trait au salaire et à la retraite, ni en ce qui concerne les conditions d'exercice de la profession enseignante au collégial, de déclarer Amélie Therrien, présidente du SEECM, par voie de communiqué. Alors que d'ici 2030 la majeure partie des emplois créés sur le marché du travail demanderont au minimum un diplôme d'études collégiales, les cégeps se trouveront une nouvelle fois au cœur des défis que devra relever la société québécoise. Or, ce n'est pas en voulant développer l'enseignement à distance et en ne valorisant pas suffisamment la profession que l'on pourra les relever. L'attraction et la rétention du personnel dans nos services publics, tout comme l'éducation, doit devenir une réelle priorité gouvernementale.»

Dans le [Courrier Laval](#) du 6 octobre dernier



## LE FRONT COMMUN - SURVOL DES VOTES DE GRÈVE

Depuis le 13 octobre, les votes de grève sont officiellement terminés dans l'ensemble du Front commun. Le mandat de grève générale illimitée (GGI) a été adopté partout dans le réseau collégial. Les résultats seront disponibles sous peu pour le reste du Front commun.



## MIDI-CAUSERIE: COMMENT VOYEZ-VOUS LA GRÈVE?



### LA GRÈVE: INSCRIPTION AUX ÉQUIPES DE TRAVAIL

On s'organise! Les premières journées de grève pourraient avoir lieu d'ici la fin du mois. Nous aurons besoin de vous pour gérer les présences, créer du matériel visuel, animer les mini-grévistes et une foule d'autres choses.

Préparons-nous à cette grève tous ensemble. Faites-nous part de vos intérêts: <https://forms.office.com/r/bsPEPBWvPB>



### 12% DES EMPLOYÉS DE SOUTIEN ONT RECOURS AUX BANQUES ALIMENTAIRES

Frédéric Brun, vice-président de la FEESP-CSN, rappelle que les employé·es de soutien scolaire sont parmi les moins bien payés du secteur public. « Selon les dernières données à jour du Conseil du trésor, en 2020-2021, le salaire annuel brut moyen d'un employé

\*|MC:SUBJECT|\*

de soutien scolaire était de 24 284 \$, tous statuts d'emploi confondus (occasionnel, temps partiel, temps plein). Si on prend certains titres d'emploi plus précis, on parle de 17 503 \$ pour les éducatrices en service de garde, de 36 282 \$ pour les concierges, de 27 482 \$ pour les secrétaires d'école, de 23 613 \$ pour un ouvrier spécialisé comme un peintre, de 7 306 \$ pour les surveillants d'élèves, de 18 785 \$ pour les préposé-es aux élèves handicapés, de 11 891 \$ pour les aides générales de cuisine, de 40 400 \$ pour les techniciens en travaux pratiques. Les chiffres le disent ; on voit bien que ce sont des emplois sous-payés, précaires, souvent à horaires brisés. Et les offres gouvernementales sur la table en ce moment ne leur permettent pas de garder la tête hors de l'eau. Au contraire, c'est comme si on voulait les forcer à garder la tête sous l'eau », s'indigne le vice-président.



**Rappelons-nous que nous ne faisons pas la grève que pour nous. C'est l'ensemble du secteur public qui mérite mieux.**

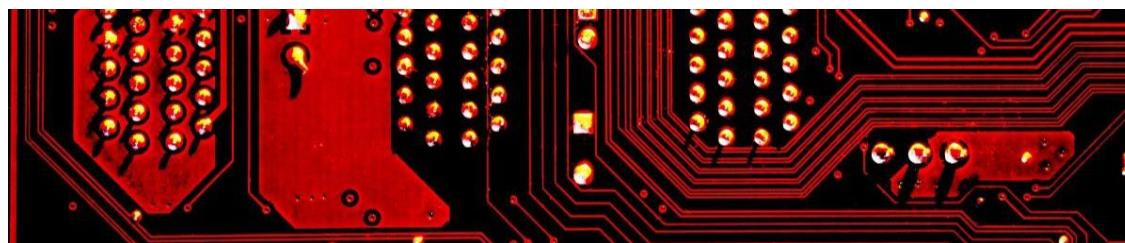
L'article complet est disponible ici: <https://www.csn.qc.ca/actualites/12-du-personnel-de-soutien-scolaire-frequentee-les-banques-alimentaires/>

## LE SEEBCM EN ACTION!





## L'IA EN ÉDUCATION: SON UTILISATION



Le rapport rappelle que l'IA est déjà utilisée dans le monde de l'éducation en raison, notamment, de la popularité actuelle de l'idéologie de « l'économie du savoir », qui prétend que la technologie permettra de « démocratiser » l'éducation en la rendant accessible à tout le monde, partout et en tout temps. Ainsi, c'est souvent dans une perspective d'inclusion et d'équité que de grandes organisations, privées ou étatiques, font la promotion de l'IA en éducation en affirmant que le virage numérique dans ce domaine est inévitable et qu'il devient alors inutile de tenter de le freiner; mieux vaudrait plutôt tâcher d'en limiter les impacts négatifs.

Ensuite, le rapport présente plus en détails les différentes utilisations faites actuellement de l'IA en contexte scolaire. Les multiples exemples analysés, qui vont bien au-delà de ChatGPT, permettent de constater que c'est généralement dans l'optique de faire gagner du temps que les technologies propulsées par l'IA sont introduites en éducation. Du côté du corps professoral, l'IA permet de créer rapidement des situations d'apprentissage ou de la rétroaction personnalisées pour chaque élève, tout en allégeant la tâche enseignante de ses composantes les plus fastidieuses comme la correction. Du côté de l'administration scolaire, le recours à l'IA via différentes plateformes sert à analyser le dossier des élèves afin de détecter de manière précoce les personnes les plus à risque de décrocher et leur recommander des parcours scolaires adaptés à leur situation, voire les orienter dans leur choix de carrière. Le rapport explique d'ailleurs que ces outils d'IA dite « bienveillante » sont déjà utilisés à petite échelle dans les réseaux secondaire et collégial au Québec.

Enfin, le rapport, en s'attardant sur certains cas concrets d'utilisation de l'IA en éducation dans le monde à l'heure actuelle, souligne les dangers qui accompagnent ces innovations, qui seraient surtout, en réalité, une solution de rechange à la pénurie de main-d'œuvre. Parmi ces dangers se trouvent la protection de la vie privée, la diminution de la concertation entre les différent.es intervenant.es impliqué.es dans la réussite scolaire des élèves et la préservation du lien pédagogique prof-élève.

Pour plus de détails, téléchargez la [version longue de ce résumé](#).

## REGARD SUR LA COMMISSION DES ÉTUDES



Lors d'une séance extraordinaire tenue le 4 octobre dernier, les membres de la CÉ ont recommandé au CA l'adoption de la nouvelle PIEA. Il faudra attendre après son adoption par le CA le 7 novembre prochain avant de mettre la main sur la version qui entrera en vigueur dès la session prochaine. En ce qui concerne sa mise en œuvre, un échéancier, auquel la direction des études nous a assuré que l'exécutif du SEECM sera invité à collaborer, sera éventuellement présenté au corps professoral.

## LES CHANDAILS - C'EST QUAND QU'ON MET QUOI???

### Comment s'habiller : le guide

Syndicat des professeures et professeurs du Collège de Rosemont



#### LUNDI et MARDI

*c'est toi qui choisis !*

#### MERCREDI

*T-shirt Profs en négociation*



#### JEUDI

*T-shirt Front commun*



#### VENDREDI

*c'est toi qui choisis !*

#### SAMEDI et DIMANCHE

*Mou !*

**DATES DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES À L'AUTOMNE 2023**  
**(UN REPAS EST SERVI DÈS 11H40)**

- 24 octobre au B-1372-77
- 21 novembre au B-1372-77
- 12 décembre au B-1372-77

**AUTRES DATES IMPORTANTES**

**ASPPC:** 26-27 octobre

**CCMM:** 1er novembre

**CRT:** 2 novembre

**CA:** 7 novembre

**CÉ:** 8 novembre



## CALENDRIER MILITANT

### **La nuit des sans-abri**

20 octobre, 18h à 21h

Refuge d'urgence de Laval

<https://www.facebook.com/nsaLaval>

### **Manifestation: Les horreurs de la CAQ**

31 octobre, 11h

Métro Square Victoria

<https://www.facebook.com/events/332495562631995/>

**N'hésitez pas nous transmettre vos suggestions et commentaires à [syndens@cmontmorency.qc.ca](mailto:syndens@cmontmorency.qc.ca).**

*Avis de confidentialité : Le présent message, ainsi que tout fichier qui y est joint, est envoyé à l'intention exclusive de son destinataire ou du mandataire chargé de le lui transmettre; il est de nature confidentielle. Si le lecteur du présent message n'est pas le destinataire prévu, il est prié de noter qu'il ne doit ni divulguer, ni distribuer, ni copier ce message et tout fichier qui y est joint, ni s'en servir à quelque fin que ce soit. Merci d'en aviser l'expéditeur par courriel et de supprimer ce message ainsi que tout fichier joint.*